



Journée thématique d'échanges

« Paysage et développement durable : comment mettre le paysage au service des politiques territoriales de développement durable ? »

19 juin 2012 à Dun (Ariège)

COMPTE RENDU

MOTS D'INTRODUCTION

- Alain PALMADE, Maire de Dun, est heureux d'accueillir cette journée d'échanges sur sa commune. Située dans le Pays Pyrénées Cathare, au pied du Plantaurel, elle a connu des variations de populations importantes : 1 500 habitants en 1850 puis, après un exode massif suite au phylloxéra, la population est passée à 250 habitants dans les années 70. Avec de nouveaux arrivants, la commune accueille aujourd'hui environ 600 habitants.

- Philippe LABAUME (URCAUE Midi-Pyrénées) présente le programme de la journée qui a été préparé par GEODE avec la mobilisation de la mairie de Dun. La consultation du Réseau paysage dans le cadre de sa réunion plénière de décembre 2011 avait fait émerger le souhait d'aborder le thème « paysage et développement durable ».

- Jean Philippe GUÉRINET (DREAL Midi-Pyrénées) réaffirme l'intérêt de favoriser un travail collectif sur le paysage. On parle beaucoup de développement durable mais le paysage en est un peu le parent pauvre. Travailler sur le paysage, ce n'est pas seulement développer une politique transversale, c'est aussi avoir un discours professionnel sur le paysage permettant d'enrichir les politiques d'aménagement et de qualification des territoires.

- Jean Paul MÉTAILIÉ (GEODE)

Paysage et développement durable, c'est le mariage de concepts assez flous, associant la notion de développement à laquelle on peut rajouter celle « d'enveloppement ». Le territoire est le point de rencontre, de jonction entre paysage et développement durable, notions développées avec les concepts de systèmes territoriaux paysagers. Le Ministère a par ailleurs engagé deux programmes de recherche « Paysage et Développement Durable » dont le dernier est en cours de réalisation. Dans l'organisation territoriale des paysages, il convient de dépasser l'opposition entre développement et protection, les exemples communaux présentés dans la suite vont l'illustrer.

MATINÉE EN SALLE

- **L'expérience communale de Dun (09)**

Intervenants : Alain PALMADE (mairie de Dun) et Florent PAULY (SCOP Douctouyre)

Suite à la déprise agricole, les activités sur le territoire communal s'étaient concentrées dans les vallées et l'élevage avait été abandonné avec une dégradation du paysage de la commune. Le parti pris de la commune a été fixé très tôt : « pour intervenir sur le paysage, il faut maîtriser le foncier ». Dès 1985, la commune a acheté une propriété agricole sur trois vallées parallèles. Grâce à cette acquisition, une réflexion sur l'urbanisme (éco-quartier) a pu être conduite afin d'offrir aux agriculteurs des possibilités d'habitation. Ensuite différentes actions ont été engagées : AFP sur une zone en déprise permettant l'installation de jeunes agriculteurs, politique de gestion raisonnée

de la forêt paysanne, plateforme de séchage de plaquettes forestières (avec la création de 2 emplois), PLU avec réaménagement foncier, circuits courts avec une association locale pour la vente de produits agricoles.

Cette vaste politique intégrée qui s'inscrit dans le long terme est fortement soutenue par les habitants. Pour les actions foncières, la municipalité de Dun s'est appuyée sur la SAFER et la politique pastorale du Conseil Général.

Cette démarche a aussi développé un volet cynégétique, à partir d'un contrat avec les agriculteurs : « aider nous à installer de nouveaux agriculteurs, nous vous aiderons à combattre les sangliers ».

M. Palmade insiste sur la difficulté de conduire un projet sur le long terme pour une équipe municipale élue pour 6 ans. Mais les résultats sont là : nouveaux arrivants, maintien des services,...

- **Le projet SAGECE (Système d'Anticipation et de Gestion des Conflits liés à l'Espace).**

Intervenante : Élodie ROULIER (PNR Pyrénées ariégeoises)

Présentation du projet SAGECE conduit dans le cadre du Réseau Rural Régional en lien avec le PNR du Haut Languedoc et les Chambres d'Agriculture concernées. L'objectif est de proposer une méthode de diagnostic partagé autour de : la valeur paysagère, la perception sociale, les ressources de la biodiversité et la valeur agronomique des terres. L'expérimentation a été réalisée sur 16 communes dont 9 en Ariège sur la base d'un appel à participation. A partir des zones déclarées PAC, identification des secteurs prioritaires pour préserver l'agriculture. Les travaux ont montré que, pour les questions d'entretien des parcelles agricoles, les agriculteurs n'ont pas toujours la maîtrise foncière leur permettant d'intervenir. Le diagnostic permet de proposer des unités paysagères agricoles à enjeu avec un plan d'actions.

Support : diaporama disponible sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées

- **L'expérience communale d'Aulon (65)**

Intervenant : Jean-Bernard DUBARRY maire d'Aulon

Une commune de montagne de 3 000 ha avec 84 habitants permanents, dominée par le Pic d'Arbizon et comprenant une réserve naturelle régionale de 1 200 ha. La commune était occupée entre 1850 et 1976 par une colonie de vacances. Après le départ de cette structure en 1977, l'objectif des habitants a été de recréer de la vie.

Les ressources de la communes (450 000 €) reposent sur : la vente de bois, la production de centrales hydroélectriques, une partie du domaine skiable de Saint Lary Soulan,... Différentes démarches intégrées ont été engagées avec le souci d'agir en concertation avec les habitants et usagers (animation de comités consultatifs).

Supports : un diaporama et un dépliant de présentation de la commune d'Aulon sont disponibles sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées.

- **Le projet paysager, un projet territorial durable.**

Intervenants : Cécile BEDEL (ARPE Midi-Pyrénées)

Présentation d'un outil méthodologique qui permet de questionner, de s'interroger sur les finalités et la démarche suivie dans un projet de paysage au regard des grandes orientations ou piliers du développement durable. Cette réflexion a été initiée conjointement par la DREAL MP, l'ARPE MP et le SMEAG dans le cadre du Plan Garonne et du volet paysage. Elle a vocation à être transposable à d'autres types de paysages, et d'être adaptable à des contextes territoriaux différents notamment par l'introduction de critères supplémentaires. C. BEDEL s'appuie sur les exemples présentés durant la matinée, commune de Dun et d'Aulon, pour illustrer l'utilisation des grilles et critères. Dun et Aulon ont du point de vue des finalités, des projets territoriaux bien équilibrés, et sur le plan de la

démarche des modalités satisfaisantes de gouvernance et d'accompagnement.

Cet outil permet avant tout de prendre conscience des principes du développement durable et aide à accompagner les collectivités territoriales et les bureaux d'étude, à situer la construction, le portage et l'animation de leur projet sur l'articulation entre paysage et développement durable. Outil de pilotage et d'évaluation à usage interne, il n'a pas vocation à jouer le rôle de filtre ou de sélection des projets au même titre que les dossiers d'éco-conditionnalité.

Support : diaporama disponible sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées

■ Conclusion de la matinée par Sylvie Brossard-Lottigier (DREAL MP)

Des présentations et discussions de la matinée, elle retient 5 points ou « ferments » d'un projet de paysage sur un territoire :

- Il s'agit tout d'abord de la prise de conscience d'une menace qui concerne l'évolution des paysages (abandon et fermeture qui conduit à la rétraction des paysages habités). Fondée sur un vécu et une représentation du territoire, elle constitue l'amorce sociologique d'un discours et d'une intervention sur les paysages.
- L'importance de la posture forte d'un élu pour rassembler, proposer et porter un projet d'intervention qui implique le collectif, notamment la municipalité par la maîtrise foncière.
- Le paysage n'est pas un vecteur suffisamment puissant, il faut lui adjoindre un élément complémentaire ou extérieur. En l'occurrence ici, l'aspect économique à travers l'installation de jeunes agriculteurs permet aussi d'expérimenter de nouvelles procédures.
- La gouvernance qui s'inscrit dans le temps: celui des mandats électoraux et celui de l'observation des premiers effets qui conduisent à une nouvelle « culture du territoire », sans doute plus attentive à concilier des intérêts particuliers et les bénéfiques collectifs.
- Enfin, il en résulte un changement des usages et des fonctions des paysages qui répondent à différentes attentes à la fois productives (élevage, bois-énergie) et de cadre de vie (ouverture, randonnée, risque).

APRES MIDI SUR LE TERRAIN

La journée se poursuit par des visites commentées d'AFP (Association Foncière Pastorale) de la commune : AFP du Tapia (élevage équin, exploitation ovine) et AFP de Pla Mirenge (élevage ovin et intérêt cynégétique)

Intervenants : Alain PALMADE (Maire de Dun), Michel TALIEU (AFP Plan Mirenge) et Florent PAULY (SCOP du Douctouyre)



L'AFP du Tapia, élevage équin



Présentation de l'AFP du Tapia par Florent Pauly

29 PARTICIPANTS :

BEDEL Cécile ARPE Midi-Pyrénées ; BERINGUIER Christian UTM ; BERINGUIER Philippe DREAL Midi Pyrénées ; BERTRAND Georges UTM/GEODE ; BOUCHET Charline Chambre d'Agriculture 31 ; BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie DREAL Midi Pyrénées ; BUR Maxime stagiaire DREAL Midi-Pyrénées ; CALÈS Jean-François DDT 31 ; CARDIS Régine DREAL Midi-Pyrénées ; CONSTANS Michèle ENFA/GEODE ; CORNUAU Pascale DREAL Midi-Pyrénées ; DAVASSE Bernard ENSAPB ; DUBARRY Jean-Bertrand Maire d'Aulon ; CAGNARDOT Clément étudiant master 2 Bordeaux ; GRASSAUD Michel DREAL Midi-Pyrénées ; GUÉRINET Jean-Philippe, DREAL Midi-Pyrénées ; HILAIRE Olivier Conseil Général 09 ; KRON-RAMIREZ Corinne DREAL Midi-Pyrénées ; LABAUME Philippe URCAUE Midi Pyrénées ; LEGENDRE Agnès CAUE 09 ; MÉTAILIÉ Jean-Paul UTM/GEODE ; PALMADE Alain Maire de Dun ; PAULY Florent SCOP Douctouyre ; PORTET Joëlle Conseil Général 09 ; ROULIER Élodie PNR Pyrénées ariégeoises ; RUIZ Sabrina DREAL Midi-Pyrénées ; SASSIA Geneviève DREAL Midi-Pyrénées ; TALIEU Michel AFP Plan Mirenge ; TIBÉRIU Groparu étudiant master 1 GEP

19 EXCUSÉS :

ACHARD Elsa PNR Haut-Languedoc ; BOUTONNET Stéphane DDT 12 ; COULON Frédéric SOLAGRO ; DANIEL Bertille Pays Midi-Quercy ; DAUNAS Fabien PNR Grands Causses ; DERVIEUX Alain DESMID CNRS ; FROELHY François DDT 65 ; GIRONNET Patrick STAP 81 ; HATTERLEY Alain DDT 46 ; LABAT Didier CETÉ Sud-Ouest ; LELLI Laurent DRAAF Midi-Pyrénées ; MOREAU Philippe DRAC Midi-Pyrénées ; MOTTIN Lionel STAP 82 ; OLIVIER Stéphane DREAL Midi-Pyrénées ; PARADIS Sylvie El Purpan ; POVEDA Florence Pays Sud Toulousain ; SANCHIS Evelyne VNF Sud-Ouest ; SIRVEN Bruno AFAHC Midi-Pyrénées et Arbres et Paysage 32 ; VIALARET Florence ONF.

ACCÈS À L'EXTRANET DU RÉSEAU PAYSAGE MIDI-PYRÉNÉES:

- A partir du site DREAL MP <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>
- Codes d'accès : nom d'utilisateur: *extra_mip* ; mot de passe: *midi123*



DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013